

## Second appel

### **Prix CSRS - LOMBARD ODIER DARIER HENTSCH pour la recherche scientifique en partenariat**

Le « Prix CSRS - LOMBARD ODIER DARIER HENTSCH » pour la recherche scientifique en partenariat » fut créé à l'occasion du cinquantenaire du Centre Suisse de Recherches Scientifiques en Côte d'Ivoire (CSRS) en 2001. L'engagement du CSRS en faveur du partenariat scientifique a suscité un intérêt remarquable auprès des entreprises privées. C'est ainsi que la Banque Lombard Odier, aujourd'hui Lombard Odier Darier Hentsch (LODH), s'est engagée à financer l'attribution de cinq prix. Le premier Prix a été remis pour la première fois en 2001 lors des festivités du jubilé du CSRS en Côte d'Ivoire puis à deux reprises en 2003 et 2005 lors de manifestations scientifiques au CSRS. Il sera décerné pour la quatrième fois en septembre 2007.

Les statuts ci-après règlent les conditions d'attribution du Prix.

#### **BUT**

Le « Prix CSRS - LOMBARD ODIER DARIER HENTSCH pour la recherche scientifique en partenariat » a pour but d'honorer des chercheurs du Centre Suisse de Recherches Scientifiques en Côte d'Ivoire CSRS pour l'excellence de leur contribution à la recherche en partenariat avec les institutions universitaires et nationales de la Côte d'Ivoire et/ou des pays de la région. Il est décerné pour des travaux de haut niveau visant la promotion de la recherche et ses applications.

En vue de la quatrième attribution du Prix en 2007 pourront être nommés les chercheurs travaillant au CSRS ou en association avec le CSRS, qui ont poursuivi des recherches en partenariat dans l'un ou l'autre des domaines suivants:

- milieu naturel et biodiversité
- nutrition et sécurité alimentaire
- parasitoses et santé publique
- urbanisation.

Seront pris en considération les projets en sciences naturelles et biomédicales aussi bien qu'en sciences humaines, sociales ou économiques.

#### **PRIX**

Le Prix se monte à CHF 10 000.- (dix mille francs suisses) pour une équipe d'au moins deux chercheurs Nord-Sud ou Sud-Sud. La priorité sera donnée cette année à une équipe collaborant en partenariat dans le cadre du programme NCCR-NS qui pourra comprendre plusieurs partenaires du Sud et du Nord.

L'accent sera mis sur la contribution du partenariat au succès du projet commun et l'excellence des travaux de recherche (thèses, posdoc, publications) des partenaires de l'équipe.

La décision sera communiquée suffisamment tôt pour permettre aux lauréats de se rendre au CSRS pour la cérémonie de la remise du Prix qui aura lieu à l'occasion de la conférence internationale et de l'atelier régional du programme NCCR-NS.

### **CANDIDATURE**

La candidature doit être rédigée par un(e) requérant(e) principal(e) au nom de l'équipe. Les partenaires auront pris une part active à la conception du projet, à l'exécution de la recherche et à la mise en oeuvre de l'application des résultats. Ils doivent avoir fait preuve de leur compétence concernant aussi bien leur travail sur le terrain que l'analyse méthodologique.

Ils devraient avoir publié dans des revues de renommée internationale dans leur domaine et présenté une contribution à des conférences scientifiques internationales.

### **PROPOSITIONS DE NOMINATION**

La ou les nominations pour le Prix doivent être soumise(s) par un/e responsable de programme/projet du NCCR qui n'est pas partenaire du projet proposé.

Le dossier des nominations (en anglais ou en français) contiendra:

1. Les nom, adresse, téléphone et adresse électronique du proposant
2. Une description des mérites scientifiques et une brève présentation des travaux scientifiques des équipes / partenaires proposées (maximum 1 page)
3. Une description de l'engagement personnel des candidats et une explication brève des raisons qui ont conduit à la proposition de recommander le ou les candidat(s) pour le Prix (maximum 1 page)
4. L'adresse, les affiliations, les CVs et la liste des publications des candidats
5. Une description de la relation entre celui ou celle qui a soumis la proposition et les candidats
6. Trois références qui pourront juger des qualifications des candidats.

### **CRITERES DE SELECTION**

Le Prix sera attribué selon les critères suivants:

- l'originalité des projets et de leurs résultats scientifiques
- la prise en compte de l'applicabilité et de l'utilité des résultats pour le développement
- l'engagement des candidats dans la collaboration en partenariat
- la qualité de la proposition soumise.

## **COMMISSION DE SELECTION**

La Commission responsable de l'attribution du Prix est composée de:

- Présidente :
  - Mme Anne-Christine Clottu Vogel, Présidente de l'Institut universitaire d'études du développement (IUED) ;
- Membres:
  - Professeur Abba Touré, Directeur de la Recherche Scientifique en Côte d'Ivoire;
  - Professeur Thérèse Ndri-Yoman, Université de Cocody, Abidjan;
  - Dr Jean-François Graf, Commission du CSRS;
  - Professeur Hans Sticher, ancien vice-président de l'Académie suisse des sciences naturelles SCNAT;
  - Dr Eric Menotti, Banque Lombard Odier Darier Hentsch & Cie.

La Commission est habilitée à faire appel à des experts pour la conseiller. Elle se réserve le droit de ne pas attribuer le Prix au cas où aucun dossier ne satisfait aux conditions de sélection. Les décisions de la Commission sont irrévocables.

## **DELAI DE PROPOSITION**

Le délai pour le dépôt du dossier des nominations pour le Prix 2007 est fixé au 30 mai 2007.

Les lauréats recevront une invitation d'ici la fin juin pour la cérémonie de remise du Prix au début de septembre au CSRS.

## **ADRESSE DE LA COMMISSION DE SELECTION**

La présidente « Prix CSRS - LOMBARD ODIER DARIER HENTSCH pour la recherche scientifique en partenariat » c/o SCNAT, Schwarztorstrasse 9 CH-3007 Berne, [furrer@scnat.ch](mailto:furrer@scnat.ch)

## **INFORMATIONS**

Pour de plus amples informations veuillez contacter la Présidente de la commission de sélection

Anne-Christine Clottu Vogel, 25, rue Bachelin CH- 2000 Neuchâtel tél/. +41 32 724 47 61, +41 76 437 88 98

fax : +41 31 310 40 29, [anne-christine.clottuvogel@iued.unige.ch](mailto:anne-christine.clottuvogel@iued.unige.ch)

Berne, fin février 2007